



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E198200

VALABLE JUSQU'AU 16/02/2024

ÉDITÉ LE 21/02/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/10/2022

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC

Siret : 920 324 472 00017

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3815401

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 172108816 H 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 172108816 H 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 15/07/2022

Raison sociale : CYRIL GALPIN MENUISERIES

77 CHEMIN DE GARECHENNE  
72150 ST VINCENT DU LOROUER

Téléphone : 06 89 05 59 21

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : [cyril.galp@gmail.com](mailto:cyril.galp@gmail.com)

Responsabilité légale :

GALPIN CYRIL GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 18/01/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 17/10/2022         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS  
81, RUE DES PONTS DE CE  
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.